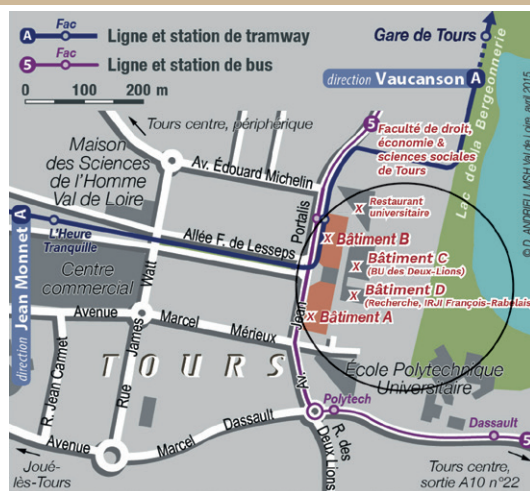


Le réseau NihonEuropA

NihonEuropA est un réseau structuré d'Universités japonaises et françaises et plus spécifiquement de facultés de droit et de juristes publicistes (Professeurs). Il a été créé en 2015 par le professeur Monjal. Ce réseau regroupe une douzaine d'Universités nipponnes (dont les 5 premières du pays : Tokyo, Keio, Kobé, Kyoto, Hiroshima, Chuo) et autant d'Universités françaises (Tours, Poitiers, Aix-Marseille, Paris Sorbonne, Sorbonne Paris Nord, Lyon, Strasbourg, Dijon...). Au total, ce sont près de 50 universitaires (à parité français et japonais) qui sont en relations dans le cadre de ce réseau. Ajoutons à cela des cabinets d'avocats d'affaires, en Belgique et à Tokyo (voir infra), des partenariats institutionnels comme la Chambre de commerce et d'industrie française du Japon (CCIF), Business France, le Jetro (agence externe du ministère du commerce nippon), CLAIR Paris et Tokyo (Council of Local Authorities for International Relations), l'Ambassade de France au Japon ou encore la Délégation de l'Union européenne à Tokyo... Pour chacun de ces acteurs, nous avons un ou plusieurs interlocuteurs clairement identifiés. Ce réseau est étroitement associé à l'IRJI dans son volet recherche d'abord. C'est à ce titre que le Professeur Monjal, d'abord, et ensuite lui et le Professeur Emmanuel Aubin ensuite, ont organisé ou co-organisé plusieurs colloques internationaux. À ce titre, sur le terrain de la thématique de recherche, NihonEuropA a pour vocation d'assurer en priorité la recherche en direction du Japon. C'est ainsi que sont promus des colloques sous forme de dialogues (« Regards croisés ») entre juristes de droit japonais, de droit français et de droit de l'Union européenne.

Plan d'accès



Renseignements et inscription

Auprès de Véronique PICARD
Ingénieur d'études

Responsable administrative de l'IRJI François-Rabelais (EA-7496)

veronique.picard@univ-tours.fr

02 47 36 11 70

Date limite d'inscription : 20 octobre inclus

Inscription gratuite obligatoire

12 heures de formation reconnues



COLLOQUE



5^e Regards croisés du Réseau
Européano-japonais NihonEuropA



Regards croisés en droit constitutionnel et droit économique

Direction scientifique
Pierre-Yves Monjal et Emmanuel Aubin
Professeurs à l'Université de Tours



Faculté de droit, économie &
sciences sociales de Tours
Bâtiment B - Salle du Conseil

24-25 octobre 2022

PROGRAMME



Lundi 24 octobre - matinée

Regards de droit constitutionnel

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Mots d'accueil

Colombine MADELAINE

Vice-présidente chargée de relations internationales, Université de Tours

Pierre-Yves MONJAL

Professeur de droit public, Directeur du réseau *NihonEuropa*, Université de Tours

Emmanuel AUBIN

Professeur de droit public, Co-directeur du réseau *NihonEuropa*, Université de Tours

9h30 : Début des travaux

Sous la présidence du Professeur Loïc LEVOYER

Université de Poitiers

9h30 : Une réflexion sur la place de la religion dans le monde politique japonais à la lumière de l'actualité
Kiyonobu DATE, Professeur à l'université de Tokyo, Graduate School of Arts and Sciences

10h00 : Quelles relations en France entre les pouvoirs publics et les cultes à la lumière de l'actualité ?
Emmanuel AUBIN, Professeur de droit public, Université de Tours

10h30 : Discussions

11h00 : L'état d'urgence sanitaire en France est-il véritablement liberticide ?

Samy BENZINA, Professeur de droit public, Université de Poitiers

11h30 : L'état d'urgence sanitaire au Japon est-il un véritable état d'urgence ?

Takeshi INOUE, Professeur de droit public, Université Kwansei Gakuin, Nishinomiya

12h00 : Discussions et déjeuner

Lundi 24 octobre - après-midi

14h00 : Reprise des travaux

Sous la présidence du Professeur Emmanuel AUBIN

Université de Tours

14h00 : Propos sur la démocratie japonaise à partir de l'ouvrage : La démocratie japonaise, singulière et universelle, ENS éditions, 2022

Guibourg DELAMOTTE, Maître de conférences HDR, INALCO, Paris

14h30 : La notion de peuple japonais et la question des étrangers

Akiko TATEDA, Professeure de droit public, Université Hokkai-Gakuen, Hokkaido

15h00 : Discussions

15h30 : Les globalismes du constitutionnalisme japonais

Simon SERVERIN, Professeur associé, Université Sophia, Faculté des Études étrangères, Tokyo

16h00 : La démocratie, une libération locale

Christophe CHABROT, Maître de conférences en droit public, Université Lumière Lyon 2

16h30 : Discussions

17h00 : La protection des langues minoritaires en droit international

Maki NISHIUMI, Professeur de droit public, Université Chuo, Tokyo

17h30 : Fin de la journée

Regards croisés en droit constitutionnel et droit économique 5^e Regards croisés du Réseau NihonEuropa

Mardi 25 octobre - matinée

Regards de droit économique

9h00 : Accueil des participants

9h30 : Début des travaux

Sous la présidence du Professeur Maki NISHIUMI

Université Chuo - Tokyo

9h30 : Remarques générales sur l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le Japon
Pierre-Yves MONJAL, Professeur de droit public, Université de Tours

10h00 : L'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le Japon dans sa mise en œuvre au Japon

Lionel VINCENT, Avocat, Cabinet LPA-CGR, Tokyo

10h30 : Le JEFTA : libre-échange et libre arbitre ?

Wissam MGHAZLI, Avocat associé au Barreau de Paris, Membre de l'association des avocats japonophiles, Komon-Avocats, Paris

11h00 : Discussions

11h30 : Les indications géographiques au Japon : l'influence des modèles européen et américain

Anastasia VOLKOV, Doctorante de droit public, Université de Tours

12h00 : La protection des données personnelles dans les pays d'Asie du Sud-Est

Gaëlle MAACHI, Doctorante de droit public, Université de Tours

12h30 : Discussions et déjeuner

Mardi 25 octobre - après-midi

14h30 : Reprise des travaux

Sous la présidence du Professeur Abdelkhaleq BERRAMDANE

Université de Tours

14h30 : Les divergences dans le choix des systèmes de règlement des différends investisseurs-État dans les accords UE- Pays d'Asie- Pacifique

Michel TROCHU, Professeur honoraire de droit privé, Université de Tours

15h00 : La liberté, la grande oubliée dans le contentieux japonais des affaires : une illustration à travers l'affaire Global Dining en 2022

Ayano KANEZUKA, Avocate aux Barreaux de Paris et de Tokyo (LPA-CGR), Chargée de cours à l'Université Keio, Tokyo

15h30 : Discussions

16h00 : Propos conclusifs et fin du colloque

Pierre-Yves MONJAL et Emmanuel AUBIN